

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

232^{EME} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

17 JUIN 2010

PSC/PR/BR.2(CCXXXII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 232^{EME} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 232^{ème} réunion tenue le 17 juin 2010, a suivi des communications du Professeur Ibrahima Fall, Envoyé spécial du Président de la Commission pour la Guinée, ainsi que celles des Représentants permanents du Burkina Faso, représentant de la Médiation, et du Nigéria, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO, sur l'évolution de la situation en Guinée.

Le Conseil s'est félicité des avancées obtenues dans le processus de transition, en particulier de la signature et de la promulgation par le Président de la transition, le Général Sékouba Konaté, des textes fondamentaux, notamment la Constitution et le Code électoral, indispensables à l'organisation et à la tenue de l'élection présidentielle à la date convenue du 27 juin 2010, donnant ainsi un caractère irréversible au processus. Le Conseil s'est également félicité de l'engagement de toutes les parties prenantes et de la classe politique dans son ensemble à se conformer à l'esprit et à la lettre de la Déclaration conjointe de Ouagadougou du 15 janvier 2010, et a noté avec satisfaction les progrès significatifs enregistrés dans la préparation des élections.

Le Conseil a lancé un appel pressant aux Guinéens, en particulier aux dirigeants et aux membres de toutes les formations politiques, afin qu'ils fassent preuve de modération, de retenue et de sens des responsabilités et contribuent à la création de conditions propices au bon déroulement du processus électoral, y compris la campagne électorale. A cet égard, le Conseil les a exhortés à privilégier l'intérêt supérieur de la Guinée et à s'abstenir de tout acte susceptible de créer des tensions et de compromettre le processus électoral.

Le Conseil a invité la CENI et les institutions de la transition, ainsi que les formations politiques et les média, à sensibiliser les citoyens, y compris les acteurs politiques, les militants et sympathisants aux valeurs démocratiques, à les amener à respecter et à faire respecter les règles démocratiques, qui impliquent, entre autres, la tolérance, la non anticipation des résultats et l'acceptation du verdict des urnes.

Le Conseil a pris acte de la remise aux autorités guinéennes du rapport de la mission conjointe du groupe d'experts CEDEAO-UA-ONU sur la réforme du secteur de défense et de sécurité, conduite par le Général Lamine Cissé. Il a invité la CEDEAO, l'UA et les Nations unies à élaborer, en consultation avec le Gouvernement qui sera issu des élections et les partenaires intéressés, les modalités de la mise en œuvre de ses recommandations, y compris l'appui financier, technique et matériel nécessaires.

Le Conseil a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte tout l'appui nécessaire à l'aboutissement du processus de transition, au relèvement socio-économique de la Guinée, ainsi qu'au renforcement de la gouvernance, à la consolidation de la démocratie et à la réforme du secteur de la défense et de la sécurité.

Addis Abéba, le 17 juin 2010